



GROUPE D'ETUDE DU MEROU

Assemblée générale

à Carry-le-Rouet le 16 mars 1995

Membres présents :

ANDRE M., BACHET F., CANTOU M., CHAUVET C., CRUELLES C., CULIOLI J.M., GARCIA V., GILLI A., GOUTTENOIRE T., HARMELIN J., HIREL N., LELONG P., LOUISY P., MOSCONI P., MOUTON P., MULLER N., ODY D., ROSENFELD A., QUIGNARD J.P., RIUS M., ROBERT P., SOURBES F., TORT H., VALLET S., VINYES R.

Excusés :

ARRIGHI F., BARNABE G., BINCHE J.L., DUCLERC J., FRANCOUR P., GALZIN R., GOIRAN C., OLIVER G.

La séance est ouverte à 10 h 15.

Accueil des membres présents par R. Grange qui reçoit cette assemblée générale à Carry-le-Rouet à la veille de l'ouverture des "Journées de la mer".

Rapport moral

En l'absence du président, le secrétaire propose un tour de table pour que chacun expose les actions menées en 1994.

. Inventaires :

-C. Chauvet : inventaire des mérours de la Gabinière en 1994 : 51 adultes dont des femelles de 40 à 50 cm correspondant aux pics de ponte des années 1987, 88 et 89.

. Etude des pêches :

-L'étude des prises de mérours par les pêcheurs professionnels aux Lavezzi au cours de la saison 92-93 a fait l'objet d'un Diplôme d'Etude Supérieure par J.M. Culioli. 64 individus, pour un poids de 722 Kg, ont été pris. Le palangre est un engin de pêche plus efficace que le filet : 2 prises sur 1000 hameçons.

-Etudes biométriques et du contenu stomacal menées par l'équipe espagnole sur les mérours capturés lors des concours de pêche.

. Reproduction :

- Il n'a pas été possible à G. Barnabé de se procurer des géniteurs en 94.
- Un membre de l'équipe espagnole a suivi des stages sur la reproduction et le développement larvaire des mérours tropicaux. L'équipe espagnole travaille sur le grossissement à différentes températures et salinités.

. Recrutement des jeunes :

- P. Lelong a récupéré 4 petits mérours pêchés dans une flaqué supralittorale en septembre 93, leur taille était alors de 1,5 à 2 cm.

. Lâchers :

- F. Bachet et S. Vallet : lâcher d'une quinzaine de mérours depuis 1992 dans la réserve de Carry-le-Rouet. Ces mérours proviennent de captures faites par les pêcheurs. Ils sont relâchés après un séjour en aquarium, marquage, biométrie et prélèvement. La majorité d'entre eux n'a pas été revue dans la réserve.
- P. Lelong : lâcher de 10 mérours de 80 à 700 g au large des Embiez en septembre et novembre 93 après séjour de 1 à 5 ans dans le centre. Marquage visuel uniquement.
- L'équipe espagnole a relâché 45 mérours marqués de 100 à 200 g au printemps.

. Parasites, marqueurs biologiques.

- T. Gouttenoire a mis en évidence une différence morphométrique entre les parasites des mérours provenant de Tunisie et ceux des mérours des côtes espagnoles, ce qui permet de réfuter l'hypothèse d'une migration massive d'adultes entre ces deux régions. Par contre, on ne peut tirer aucune conclusion sur les mouvements des jeunes individus.
- Les études génétiques menées par C. Goiran ne mettent pas en évidence de différence entre les populations tunisiennes et espagnoles. Une dizaine d'individus supplémentaire pour chaque région est nécessaire pour affiner les résultats.

. Communication :

- Télévision* : Deux émissions de 6 mn consacrées au mérour par "Le Jardin des Bêtes" (France 3 et TV5). Une émission à Nautilus (France 3).

- Presse écrite* : articles de vulgarisation ou scientifiques : Calypsolog, Mer et Littoral, Océan, Sciences et Avenir, Vie et Milieu et quelques revues à l'étranger (Allemagne, Grande-Bretagne). D. Ody, A. Rosenfeld, P. Mouton, J.P. Guignard.

- Conférences* : Médiathèque de Fos-sur-Mer, Aquarium du Cap d'Agde, Okéanos à Montpellier, Port-Cros...

- Document G.E.M.* : Mme N. Muller en présente la maquette.

- Photothèque* : la photothèque s'accroît grâce, entre autre, aux photographes du GEM, A. Rosenfeld, C. Cruells, P. Mouton, M. André. Il est demandé aux photographes de réaliser des profils afin de répertorier les mérours au moyen des fiches individuelles.

- Plaquette "mérour"* : F. Sourbes a terminé la partie historique.

Rapport financier

-Lecture et approbation du rapport financier (ci-joint) présenté par le trésorier. Le bilan fait apparaître un solde créditeur de 73 037,49 F au 3/01/95.

-M. Hirel remet au nom de Nausicaa un chèque de 75 000 F, reliquat du partenariat GEM - Nausicaa.

Actions pour 1995

. Inventaire à Port-Cros :

-C. Chauvet propose d'effectuer un inventaire chaque année, au moins à la Gabinière, de préférence pendant la première quinzaine du mois d'août, période de reproduction. 2 ou 3 plongeurs pendant 4 jours sont suffisants.

. Inventaire dans la réserve de Monaco :

-M. de Bernardi désire effectuer une campagne de marquage dans la réserve de Monaco. Le GEM est d'accord pour un marquage photographique accompagné de fiches individuelles de reconnaissance. Cette opération aura lieu à la fin de l'été ou en automne.

. Comportement et effet réserve :

-P. Louisy propose de mettre au point une méthodologie de l'étude du comportement avant tout essai de comparaison entre une zone peu soumise à l'influence des plongeurs comme Banyuls et son contraire comme les Médas (nourrissage, photos...).

. Croissance, reproduction et régime alimentaire :

-J.L. Bouchereau ne faisant plus partie du GEM, ce dossier est confié à l'équipe espagnole.

. Parasites, marqueurs biologiques :

-T. Gouttenoire a soutenu sa thèse sur ce sujet.

-G. Oliver poursuit son programme.

-Pour la cartographie génétique menée par C. Goiran, il y a un manque de matériel biologique et des problèmes techniques. J.P. Quignard suggère de travailler sur l'ADN mitochondrial. Les prélèvements de chair doivent être conservés dans de l'alcool non dénaturé à 70° (30 volumes d'alcool pour 1 volume de chair), le plus tôt possible après la mort du poisson. Envoyer les échantillons à R. Galzin à l'attention de C. Chauvet.

. Reproduction :

-Le premier problème est d'essayer d'obtenir des géniteurs. Chaque membre du GEM contactera les pêcheurs avec qui il travaille pour en faire parvenir à G. Barnabé. P. Lelong fera passer le message auprès des conservateurs d'aquarium du littoral méditerranéen. Le GEM se donne une année pour obtenir les géniteurs de cette façon; en 1996, si c'est nécessaire, d'autres actions seront menées : mission en Tunisie ou en Corse pour capturer des géniteurs vivants ou effectuer des fécondations sur place avec les individus capturés par les pêcheurs professionnels.

. Recrutement :

-Des capteurs, rouleaux de grillage plastique ou paille de polyéthylène, seront installés de la fin août jusqu'au début novembre sur plusieurs sites de la côte ; P. Mosconi et M. Cantou en donneront les spécifications techniques.

. Promotion et vulgarisation :

-Deux ou trois panneaux supplémentaires seront réalisés : l'homme et le mérrou (M. Cantou), l'histoire du mérrou (F. Sourbes), la sexualité du mérrou (C. Chauvet).

-Plaquette grand public : nous avons déjà les éléments nécessaires à la réalisation de cette plaquette. L'équipe espagnole y ajoutera l'élevage du mérrou et P. Louisy le comportement. Elle sera éditée soit par l'Institut Océanographique Paul Ricard, soit par Ouest-France.

Questions et informations diverses

-J. Harmelin participera à un congrès à Ustica à l'automne sur les techniques visuelles d'inventaire.

-Marquage : il convient de standardiser les méthodes. F. Bachet et l'équipe espagnole monteront un dossier en ce sens pour le marquage des jeunes.

-M. Cantou est chargé de voir avec la FFESSM et les fabricants de matériel de pêche sous-marine s'il est possible de donner un document sur la réglementation et la protection des espèces avec tout matériel acheté.

-F. Sourbes a été élu représentant du Comité régional Côte d'Azur de la FFESSM pour le GEM.

-J.P. Quignard propose au GEM d'adhérer à la Société Française d'Ichtyologie. Proposition adoptée.

-A. Gilli fait part du désir des cadres de la commission Biologie de la FFESSM de participer à un comptage de mérrou à Port-Cros en septembre ou octobre (une dizaine de personnes au maximum).

-Cotisation :

Afin d'augmenter nos sources financières et surtout pour affirmer davantage notre volonté d'être membre, il est décidé de demander une cotisation de membre du GEM : cotisation personnelle 50 F, membre institutionnel 300 F, et membre bienfaiteur au-delà de 300 F.

La séance est levée à 16 h 50.